

Outils de réflexion sur la mise en œuvre des missions attendues pour un centre social – analyse qualitative

Le centre social doit répondre aux missions principales et complémentaires. Cet outil peut permettre d'échanger avec l'équipe. Une synthèse par mission peut être insérée dans le chapitre de l'évaluation du projet précédent.

Missions principales

Mission 1 : Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

La population des usagers du centre reflète-t-elle la population du territoire ?

Quelle est la répartition géographique des publics ?

En quoi le centre touche-t-il les familles ?

En quoi le centre favorise-t-il les échanges et actions de solidarité intergénérationnelles ?

Nature et contenu des échanges.

En quoi les actions destinées aux jeunes sont-elles adaptées à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres ?

En quoi le centre favorise-t-il la mixité sociale ?

Mission 2 : Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Quelle est la répartition des activités et/ou des services du centre par rapport à leur finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs ?

Quantifier et analyser la participation des habitants (nombre, représentativité, nature de la contribution : ils apportent une réflexion, conçoivent un projet, aident à la réalisation...)

Comment les demandes des usagers et des habitants sont-elles prise en compte ?

Comment le centre favorise-t-il les initiatives des usagers ?

Existe-t-il dans le centre une ou des « organisations durables » de la participation d'habitants. Quel objet ? Quelles caractéristiques ?

Quelles sont les associations hébergées par le centre ? En quoi collaborent-elles au projet du centre ?

Missions complémentaires

Mission 1 : La fonction d'accueil : Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations

Quels sont les principales modalités d'accueil (physique, téléphonique, ...) ?

Quelle est l'organisation matérielle de l'accueil ?

Est-il assuré par une personne qualifiée ? Quels sont les informations données à l'accueil ? (Renseignements d'ordre général, orientation, relation d'aide, rendez-vous...)

Quel accueil est réalisé par les travailleurs sociaux (modalités, rythme, objet ...) ?

Quelle est l'organisation mise en place pour accueillir, orienter, accompagner, les publics les plus fragilisés ?

Quel accueil est proposé aux partenaires ? (Locaux mis à disposition, permanences...)

Mission 2 : L'attention aux publics fragilisés : Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté

Combien accompagnez-vous de familles fragilisées ?

Le lieu de résidence de ces familles est-il proche, ou éloigné du centre social ?

Quel réseau local est mobilisé autour de ces familles (CCAS, CMS, Associations...) ?

Par qui ces familles sont-elles accompagnées au centre (Travailleur social, animateur d'activité, bénévole, personnel d'accueil...) ?

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Quel type d'accompagnement leur proposez-vous ? Suivi budgétaire, aide alimentaire, logement, mobilité, garde d'enfants, loisirs... ?

Mission 3 : Le développement d'actions adaptées aux besoins de la population ; Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels

Quels sont les actions et services mis en place par le centre social et/ou en partenariat pour répondre à ces besoins et aux objectifs généraux définis par la Cnaf :

- Rompre l'isolement des habitants du territoire,
- Prévenir et réduire les exclusions,
- Renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs,
- Leur permettre d'être acteur et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur un territoire.

Mission 4 : La participation des usagers : Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles

Quels outils avez-vous mis en place pour recueillir la parole des habitants sur leurs besoins, des problématiques locales, des propositions d'amélioration... ?

Combien d'habitants sont impliqués dans les actions du centre et selon quelles modalités (bénévolat d'actions, au sein de commissions, au sein du CA...)?

Quelles sont les modalités de fonctionnement des instances : commissions, CA, Bureau, AG ? (Fréquence des réunions, degré d'implication des bénévoles...)

La conduite des actions collectives prévoit-elle des réunions d'information, des "réunions-bilan", ou d'autres supports destinés à faciliter l'expression des usagers ?

Existe-t-il un plan d'action à destination des bénévoles (formation, procédure d'accueil, temps conviviaux...)?

Les bénévoles sont-ils investis à "l'extérieur" du centre social ?

**Mission 5 : La concertation et la coordination avec les autres acteurs :
Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les
acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur
leurs axes d'intervention prioritaires**

Quels sont vos partenaires et sur quelles actions ?

En quoi ces partenariats amènent-ils une plus-value aux actions, au projet social ? Citez quelques exemples significatifs...

Le centre social est-il reconnu comme pilote, moteur, tête de réseau, dans le cadre de partenariats établis ? Quels sont les effets de ce positionnement ?

Quelles sont les modalités et les natures de financement des actions (investissement, fonctionnement, mise à disposition...)

Sources guide méthodologique Seine maritime